

**DÉCISION PRISE EN VERTU DE L'ARTICLE 2122.2
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

N° DEC22-0715-38

**Avenant 1 au LOT 7 « plomberie-chauffage-ventilation » du marché 2022-TRAV01-L7 « rénovation et
réhabilitation d'un ancien bâtiment en salles associatives – PHASE 2 »**

Le Maire de la commune de BILLY-BERCLAU

VU l'article L.2122.22 du Code Général des collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal N° 2020.09.21.02 en date du 21 septembre 2020 portant délégation au Maire des attributions prévues à l'article L.2122.22 du Code Général des collectivités Territoriales ;

VU la décision N° DEC22-0427-19 du 27 avril 2022 attribuant à la société MISSEWARD QUINT B, 34 rue Eugène Freyssinet, PA le Royeux – 02430 Gauchy, le LOT 7 « plomberie-chauffage_ventilation » du marché 2022-TRAV01-L7 – « rénovation et réhabilitation d'un ancien bâtiment en salles associatives – PHASE 2 » ;

CONSIDÉRANT qu'il est décidé d'opérer à la création d'un départ supplémentaire en chaufferie pour pouvoir gérer de manière optimale le chauffage des salles associatives et que ces travaux n'étaient pas prévus au marché initial ;

CONSIDÉRANT la proposition d'avenant n°1 soumis par le titulaire du marché pour ces prestations supplémentaires d'un montant de 3 603,32 € HT, soit une augmentation de 5,47 % du marché initial ;

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter et signer l'avenant n°1 pour le LOT 7 « plomberie-chauffage ventilation » du marché 2022-TRAV01-L7 – « rénovation et réhabilitation d'un ancien bâtiment en salles associatives – PHASE 2 » ;

Article 2 : que le nouveau montant du marché est :

marché de base : 65 834,15 € HT

Avenant 1 : + 3 603,32 € HT

nouveau montant du marché : 69 437,47 € HT, soit une augmentation de 5,47 %

Article 3 : que le Receveur et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'appliquer la présente décision.

Fait à BILLY-BERCLAU, le 15 juillet 2022
Le Maire, Steve BOSSART

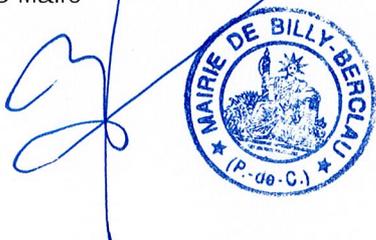
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

le : **18 JUL. 2022**

et publication ou notification le :

18 JUL. 2022

Le Maire



MAIRIE DE BILLY-BERCLAU
(P-de-C.)



MAIRIE DE BILLY-BERCLAU
(P-de-C.)